

Quelle démarche suivre pour devenir Ambassadeur SPM ?

1. Renseigner le formulaire en ligne sur la plateforme FIER SPM : www.fierspm.com/user/register ;
2. Fournir une photo appropriée et/ou participer à une séance photo organisée par Archipel Développement ;
3. Accepter d'être contacté par les autres membres du réseau ;
4. Approuver la charte des Ambassadeurs de Saint-Pierre et Miquelon.

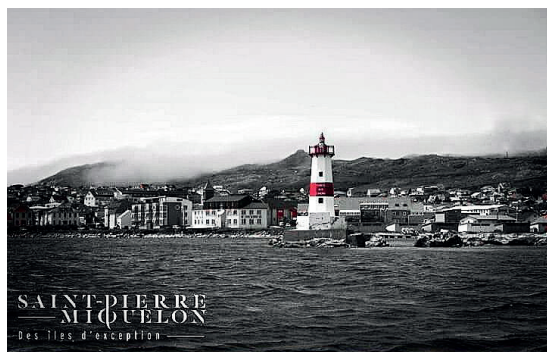
Les partenaires



Devenez Ambassadeur de Saint-Pierre et Miquelon !

Affirmez votre attachement à l'Archipel et participez à sa dynamique de développement !





Pourquoi devenir Ambassadeur ?

En devenant ambassadeur de la marque «Saint-Pierre-et-Miquelon, des îles d'exception», vous affirmez votre attachement à l'Archipel et vous contribuez à sa dynamique de développement en valorisant une image positive du territoire.

Un Ambassadeur est une personne physique : **un homme ou une femme originaire de l'Archipel ou tout simplement un(e) ami(e) de l'Archipel** souhaitant valoriser nos îles d'exception en diffusant des informations positives sur nos projets pour asseoir le rayonnement de Saint-Pierre et Miquelon.

Quels sont les engagements d'un Ambassadeur ?

1. Rejoindre les pages «SPM Ambassadeurs» ouvertes sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter... ;
2. Partager et relayer des informations positives sur l'Archipel sur ses réseaux sociaux et cercles professionnels ;
3. Promouvoir l'Archipel en tant qu'ambassadeur de «Saint-Pierre-et-Miquelon, des îles d'exception» ;
4. Faire remonter à l'équipe d'Archipel Développement les opportunités de développement que vous avez détectées ;
5. Autoriser Archipel Développement à publier mes noms, prénoms et photos sur le web de FIER SPM et les réseaux sociaux.



La Communauté en ligne des Ambassadeurs SPM



@AmbassadeursSPM



www.fierspm.com



@SPMambassadeurs